

PARIS

Rédacteur en chef

JULES LERMINA

BUREAUX

17, Rue Vivienne

LYON

Directeur

JULES FRANTZ

BUREAUX

32, rue de l'Arbre-Sec

LE REFUSÉ

ABONNEMENTS: 3 mois, 2 fr.; — 6 mois, 3 fr. 50; — Un an, 6 fr.

BUREAUX DE VENTE A LYON: Aux Bureaux des Journaux, 34, rue Tupin. — A PARIS: Chez MADRE, rue du Croissant et chez tous les Libraires de Paris et des Départements.

Nous prévenons nos abonnés dont l'abonnement expire le 30 juin, de le renouveler dans le plus bref délai, s'ils ne veulent pas éprouver d'interruption dans l'envoi du journal.

Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois.

PRIMEUR PARISIENNE

Une grande révolution se prépare à Paris, et ceux qui casseront les vitres sauront ce qu'elles coûtent, je vous en réponds. Les pauvres diables qui cheminent en criant: Ah! le vitrier! ne les remplaceront pas facilement.

De par cette révolution ayant l'éclat du verre et sa fragilité, — pardonne-moi, ô grand Corneille! je te vole et n'en ai pas le droit vu que je n'ai pas le bonheur d'être ton petit-fils, — de par cette révolution, dis-je, tous les ayant-le-sac et un peu l'amour de l'art transformeront leurs fenêtres en quatre saisons dont chacune arrivera juste à son heure. Ainsi, par exemple, en plein été ils auront des carreaux givrés à donner le frisson.

Comme l'imagination a une grande puissance sur notre organisme physique, ce frisson fera disparaître la fournaise tropicale et résoudra l'un des plus grands problèmes de notre époque de progrès, vu qu'il est prouvé qu'on ne peut se garantir de la chaleur. Pendant l'hiver, les fenêtres de ces mêmes ayant-le-sac montreront ce que le printemps a de renouveau en verdure et en floraison multicolore; cette illusion unie à une température douce d'un calorifère perfectionné, pourra faire oublier le vieux janvier dont la barbe blanche a des stalactites de glace. Je vous passe les deux autres saisons et viens au fait.

L'autre jour, en passant sur le boulevard d'Enfer, j'entrai dans l'atelier de gravure et de peinture sur verre de M. Henri Chabrin; on m'en avait beaucoup parlé et, envieux comme un pipelet, je voulus juger de mes propres yeux des verrières qui font merveille d'une autre façon que les fusils Chassepot, puisqu'elles peuvent être cassées et qu'elles ne cassent rien. On m'avait pas trompé. La première chose qui frappa mon regard fut une vierge de Morillo; rien de plus fini comme peinture sur verre, dessin correct, coloris parfait avec sa transparence où se joue la lumière; je demeurai dix minutes en extase devant elle en regrettant de n'en avoir pas fait une aussi belle dans les vierges du foyer.

De là, je passai à des paysages ravissants, à des groupes de fleurs que l'on croirait écloses sous la brosse délicate de Rousseau, mort trop prématurément, et dont les beaux-arts portent encore le deuil. J'ai vu un saint Paul sur la route de Damas digne de Jules Romain; puis des vases charmants se découpant en marbre translucide sur le fond transparent de la glace. J'ai vu des rideaux de mousseline et de dentelle si bien imités que je tendis la main pour en défaire les plis gracieux.

Parmi tous ces vrais chefs-d'œuvre, il y a beaucoup de verrières d'église; cela prouve que le catholicisme, en dehors de sa fabrique qui lui rapporte des sommes considérables, fait fabriquer parfois de belles choses qui réjouissent les yeux si elles ne font pas descendre la grâce dans l'âme.

M'occupant plus d'art et de philosophie que de cultes surannés, je m'arrêtai devant une autre vierge dont le pied, mignon à tenir dans la main d'un enfant, comme dit Musset, érase la tête du serpent. A la bonne heure! m'écriai-je, celle-là ne baisse pas hypocritement les yeux, elle dard un regard oblique et tendre qui promet bien des choses; et puis sa lèvre arquée et couleur cerise exprime la sensualité grecque à un tel point, que l'on irait volontiers baiser cette bouche divine si l'on ne craignait pas que le serpent ne se dressât pour vous faire une blessure mortelle; la pudeur et le devoir aidant on ne veut pas redonner la vie à ce monstre qui fut la cause du péché originel, et le baiser expire sur les lèvres.

Je fis observer à M. Chabrin que ce tableau avait un défaut capital.

— Lequel? me dit-il avec ce ton d'un artiste qui craint de s'être trompé.

— Il est entouré de lis immaculés, et quand il sera placé dans une église de votre Bourgogne aux bons vins, eh bien...

Il devint anxieux et me dit en pâlisant dans sa barbe noire:

— Eh bien?

— Souvenez-vous des paysans de la Charente-Inférieure; vous savez ce qu'ils ont fait en horreur du retour de la dime et du servage. Il se gratta l'oreille et je continuai: Des mauvaises langues, des langues voltairiennes sans doute, prétendent qu'ils haïssent les fleurs de saint Joseph en souvenir de certaines déchirures faites

à leur contrat; mais moi je n'en crois rien, les gens de la campagne n'ont pas les velléités érotiques de nos citadins, et c'est fort heureux pour la reproduction de notre espèce qui tend à retourner au gorille.

Sur ce je quittai M. Chabrin après avoir acheté une gravure sur verre représentant un point de Rochecardon où j'ai rêvé bien souvent alors que j'étais jeune; il y a longtemps de cela. Si je ne sais où sont les neiges d'antan, je sais bien où sont mes cheveux gris.

BARRILLOT.

PORTRAIT AUTHENTIQUE DE LELIEVRE

(L'Homme aux quatre femmes)

Dessiné d'après nature, dans son cachot, par JACQUAND



PIERRE-ETIENNE-GABRIEL LELIEVRE est né à Madrid. Placé à la Banque de France, Lelièvre y fut arrêté le 7 janvier 1869 pour y avoir touché, au moyen de faux bons, une somme de plus de soixante mille francs.

Son honneur était perdu, sa vie menacée; le père effrayé accourt, paie la somme et supplie à ce prix de ne faire aucune poursuite.

Le ministre, le duc d'Ortante, le promet, mais à condition que dès le lendemain l'accusé sera enrôlé dans un bataillon colonial.

Peu de temps après, il vient à Flessingue et déserte.

A cette époque un nommé Pierre-Claude Chevalier, qui servait dans le même corps, venait de perdre ses papiers.

Lelièvre les retrouve, se fabrique un faux congé et une fausse feuille de route.

Déserteur et faussaire, il arrive à Lyon, où M. le comte de Bondy était alors préfet.

Muni de papiers dont toutes les apparences annoncent la sincérité, Lelièvre, devenu Chevalier, se présente hardiment comme Lyonnais à M. le Préfet, et lui demande à être placé dans ses bureaux.

Cette qualité de Lyonnais le fait accueillir avec bienveillance. Son âge, sa figure, ses manières, une belle écriture lui obtiennent un emploi.

M. le comte de Chabrol succède à M. de Bondy. Chevalier est conservé dans son administration et parvient même à y être nommé sous-chef au bureau des finances.

M. le comte de Lezay-Marnesia remplace à son tour M. de Chabrol, Lelièvre conserve toujours le même emploi. Il était dans l'activité de ses fonctions, quand l'enlèvement du jeune enfant de Saint-Rambert fut la première cause qui fit mettre au jour les événements extraordinaires qui motivent l'accusation.

L'on a appris encore qu'à dans le cours de l'année 1819, M. Lelièvre père, à qui la jeunesse de son fils avait déjà coûté tant de sacrifices et de larmes, redoutant encore de nouveaux chagrins, avait pris la résolution de vendre tous ses biens, de quitter la France et de se retirer en Espagne.

Ce projet, formé par une prévoyance trop éclairée et trop juste, s'accomplit le 26 juin 1819.

Toute la famille de l'accusé quitta tristement Paris et prit la route des Pyrénées.

Malgré toutes ses craintes elle était sans doute loin de prévoir cette longue suite de crimes dont Lelièvre devait se rendre coupable.

Quant aux faux, ils sont avérés.

Depuis son arrivée à Lyon, l'accusé n'a cessé de signer du nom de Chevalier des actes de naissance, de mariage et de décès.

Enfin, l'acte d'accusation se termine par ces mots secs et lugubres comme le bruit du couperet tombant sur la guillotine:

En conséquence:

Pierre-Etienne-Gabriel Lelièvre, dit Chevalier, est accusé:

1^o D'avoir pris à Lyon le nom de Pierre-Claude Chevalier, d'y être venu porteur d'un congé et d'une feuille de route falsifiées par lui, en enlevant les noms qui y étaient originairement écrits et en y substituant ceux de Pierre-Claude Chevalier; — D'avoir à l'aide de cette feuille, ainsi falsifiée, indûment reçu du gouvernement une indemnité de route; d'avoir commis seize faux par supposition de personnes ou fausses signatures en divers actes publics et authentiques;

2^o D'avoir successivement empoisonné ses trois femmes: Etienne Desgranges, Marie-Reine Pizard et Marie Riquet;

3^o D'avoir immolé Denis-Marie-Eugène Chevalier, son fils;

4^o Enfin d'avoir, le 17 juin dernier, enlevé l'enfant des mariés Berthier et Roulet, chapeliers à Saint-Rambert;

Crimes prévus par les articles 147, 148, 296, 301, 302 et 345 du Code pénal.

Fait à Lyon, au parquet, le 9 novembre 1820.

Signé: Vincent de SAINT-BONNET, substitut.

Lelièvre a été condamné à la peine de mort et exécuté à Lyon en 1820.

LA SEMAINE

Est-il assez mauvaise langue le citoyen *Progrès*!

Il avance un de ces jours derniers que M. *Salut Public* compromettait Mlle de la Préfecture, cette belle fille toujours à marier, en affichant avec trop d'affectation certain détail d'alcôve.

M. *Salut Public* riposte en déclarant à son tour avoir découvert sur la table de nuit de sa belle fiancée — un soir qu'il n'était pas attendu — une demande d'annonces judiciaires apostillée d'un grand nombre d'étéignoirs. Le citoyen *Progrès* proteste naturellement de son désintéressement et de la pureté de ses principes.

Un bon point à celui des deux qui regardera l'autre sans rire.

Mais j'y songe! la partie n'est pas égale!... le gras a beaucoup plus de planche ou de ménage que le maigre!

C'est comme Ponet le tueur de Lyon.

Les colonnes de son *Courrier* présentent, depuis quelque temps, le spectacle d'un désarroi navrant. Ce ne sont que démentis, ce ne sont que notes d'excuse.

D'abord, je me suis demandé quel honneur, quelle jouissance ou quel profit Ponet pouvait trouver à rétracter ainsi le lendemain ce qu'il avait écrit la veille.

Puis j'ai appris.

J'ai appris que le parquet s'était ému de cette hécatombe quotidienne et qu'il avait prié le fougueux chroniqueur de ne travailler, à l'avenir, que sur le vrai!... Interdiction grave! et qui a jeté dans l'esprit de notre bon confrère une perturbation de laquelle il ne sortira probablement jamais.

De là cette espèce de tâtonnement, d'incertitude que l'on remarque dans la nouvelle manière de faire de l'éminent publiciste. Du reste, j'ai remarqué que ce phénomène se produit généralement au début de toute grande exploitation.

Un autre champ étant donné, Ponet cherche une autre veine, voilà tout.

Donc, désormais, le factotum de M. Jouve va se trouver dans la nécessité, toute nouvelle pour lui, de ne raconter que des faits exacts, des accidents pour de bon.

Plus de ces « chutes de maçon » qu'il aimait tant à inventer, plus de ces « suicides entourés de circonstances étranges » une de ses distractions favorites! plus de ces délicieux petits assassinats que lui seul, à Lyon, savait arranger proprement; plus enfin de vague, de poésie dans la façon de torcher le récit de deux ivrognes qui se noient.

Le temps de l'imagination est fini.

« A l'avenir » il faudra dire la vérité.

Triste! — Tout un nouvel apprentissage à faire! Ah!... il y a dans la vie de certains hommes politiques! des moments de découragement amer!...

Un grand nombre de nos lecteurs nous demandent de continuer la série charge de nos feuilles lyonnaises par celle des journaux de Paris.

Voici ce que nous avons dit dans le numéro du *Refusé* annonçant notre première satire: *Le Courrier de Lyon*:

« Le *Refusé* se propose d'esquisser ensuite les grands « organes de Paris: *Le Moniteur*, *l'Univers*, *la Liberté*, le *Figaro*, *la Patrie*, etc. »

Donc, très-prochainement la charge d'un journal parisien

On a beaucoup admiré à l'Exposition de Paris un magnifique buste en marbre (3573) du poète Joséphin Soulayr.

Nous sommes heureux d'apprendre que ce buste est l'œuvre d'un Lyonnais, M. Charles Textor, ancien élève de notre Ecole des beaux arts, aujourd'hui chef d'atelier de sculpture à l'Ecole de la Martinière.

Ce buste est la propriété de M. Mons, ami intime du poète et grand admirateur de son talent.

Il est sérieusement question d'organiser à Lyon une exposition européenne.

Les fonds sont prêts, la date de l'ouverture fixée (le 1^{er} juin 1869) et on n'attend plus, pour tout mettre en œuvre, que la décision de M. le Sénateur.

C'est *Léonore*! la chanson en vogue de notre confrère Emile Emery et chantée par Berthelier au théâtre des Célestins, a obtenu un succès de fou rire.

Qui n'a pas vu Berthelier en rosière n'a rien vu.

A la sortie du théâtre, les gamins s'étaient déjà emparés du mot qui, probablement, fera son tour de France.

Les travaux de la place de l'Impératrice ont avancé en quinze jours de huit lanternes.

Et on dira qu'on ne lanterne pas?...

Je copie religieusement l'affiche suivante que j'ai trouvée placardée dans un petit village près de Villefranche.

TIR A LA CIBLE

A. CHERVINGES

D'UN FUSIL

ET D'UNE TABLE DE NUIT

Le Dimanche, 14 juin 1868.

On fait exécuter ce tir à ses risques et périls, moyennant qu'on se réserve d'enregistrer librement. La cible aura 40 cent. de diamètre; le pied ne compte pas.

Prix du coup de fusil : 50 c. et 10 c. d'enregistrement.

Nous prions M. D'Herblay, le directeur salarié de nos théâtres, de nous faire savoir s'il compte donner le troisième début de Mme René d'Abzac avant la fin de l'année.

Jules FRANTZ.

SILHOUETTES MUSICALES

Nos Chefs d'Orphéons

(N° 20)

EMILE GUIMET

Président de l'Association Chorale Et Directeur de l'Orphéon de Neuville.

AU PHYSIQUE :

Figure de chérubin, grands cheveux, air bon, taille bien au-dessous de la moyenne. Mise très-simple, apparence modeste; — anti-petit-creveu.

BIOGRAPHIE :

28 ans, fils d'un père qui a inventé le bleu qui porte son nom.

Affable, doux, bienfaisant, sympathique et dépourvu de cette morgue que donne la fortune.

S'occupe d'art et de science; — voyage, écrit, peint, verse, compose et fait du bien.

M. Guimet passe à Neuville pour un dieu, — dieu bienfaisant, s'entend — et surtout pour un homme de lumière, puisqu'il éclaire la ville à ses frais.

A doté son pays d'une salle de concert. — Est universellement vénéré de tous les honnêtes gens pour le bon usage qu'il fait de ses revenus.

Aspire à être père... et maire.

PETITES PARTICULARITÉS :

A composé des chœurs assez bien réussis, des ballets qui le sont moins et des cantates qui ne le sont pas.

Publie, rehaussées par des dessins fantaisistes de Gustave Doré, des mélodies on ne peut plus insignifiantes : petite vanité sans conséquence qui ne peut faire du mal à personne.

A organisé le grand concours de Lyon en 1862. Dirige toutes les exécutions revêtu du costume de sa société : casquette et blouse bleues, ce qui fait dire à beaucoup de monde qu'il a les idées un peu... bleues.

Président zélé, actif et intelligent.

Arrive de la Turquie juste à temps pour lire cette méchante silhouette!...

Aux derniers

... les mauvais.

L'ACCEPTÉ.

LE MUR DU VOISIN

Echos de la vie privée.

MODES.

Un peu de modes, Mesdames, et qui m'aime me suive!

Malgré l'injonction de mon confrère Astier, et peut-être bien à cause de cette dernière, les chignons continuent à se porter haut et fort. Ceux du mur, dits : *Astier ou charitables*, seront seuls de mise pour l'été, et généralement adoptés par toutes les dames de bienfaisance de la ville et des environs. La mère de pitié, — autrement, le demi-quart d'once enlevé, — se détache, selon le goût, le visage ou la couleur des cheveux, à droite ou au milieu. Supprimée sans trop de dégât ou d'apparence, cette mèche donne aux chignons renouvelés un petit air pénétré et doctoral qui sied à merveille aux femmes de cœur et de sentiment. Il est bien entendu que pour avoir le droit de porter le chignon Astier, il faut, au préalable, avoir versé entre les mains de l'inventeur, qui en donnera quittance et remerciement à celles d'entre nous qui voudront bien le prendre au mot et au sérieux, la monnaie demandée. — Les pièces d'or, vu leur valeur, ne seront reçues qu'en déduction des chignons humains.

Chapeaux. — Ils se portent au sommet de la tête et en vedette du chignon qui semble se rir d'eux, comme un mur, des gens qui passent; ce ne sont, à proprement parler, que des simulacres de l'espèce, et ils doivent être imperceptibles. Tout chapeau qui se respecte ne doit, pour ainsi dire, pas exister; et ceux qui se voient à deux pas de distance sont réputés trop grands et indignes d'une femme qui sait se mettre. — On y met ce qu'on peut, et non plus comme jadis ce qu'on veut, ce qui n'empêche pas leur prix élevé de se maintenir, et mesdames les modistes de croître et multiplier en raison de l'exiguïté de la marchandise. — Les bonnets ressemblent aux chapeaux, et les coiffures aux bonnets — impossible de distinguer les uns d'avec les autres — et les femmes entre elles par la coiffure.

Robes. — Les unes disent oui! — les autres disent

non! — Madame traîne, — madame ne traîne pas. C'est affaire de choix, de goût et d'étoffe. Les esprits larges et vastes traînent — l'ampleur est à eux; — les petits rognent — l'économie leur appartient; puis vient, brochant sur le tout, imitant selon ses moyens et son intelligence les femmes-modèles, la légion des moutons de Panurge féminins et des brebis de toutes sortes. Les robes qui traînent et celles qui ne traînent pas se garnissent.

La robe honnête est modeste en sa garniture. — La parvenue est riche d'ornements, et surchargée d'effet. — L'entretenue, dite du demi-monde, est excentrique et hors de prix. — Les femmes de tout âge et de tout rang, en choisissant dans les trois genres et selon leur goût, se classent d'elles-mêmes et se dévoilent à l'homme observateur.

La crinoline — perd en longueur ce que le chignon gagne en hauteur, et n'a plus droit qu'à deux mètres d'envergure, et encore, — encore. — On la dit prise de consommation, se mourant de phthisie; — la tournure tend à la remplacer, et s'en fait qui n'en a pas.

Les bottes sont cavalières, mais l'image du moment, et celle de nos demoiselles.

Les souliers vont bien aux petits pieds, mais mal avec les robes longues qui les cachent et salissent le bas.

Les brodequins vont à toutes, et avec tout. — Je les préfère.

Les gants de fil ou de soie sont laids.

Les mitaines communes, et petites gens.

Les gants de peau incommodes dans les chaleurs. — Il faut opter entre les trois.

Ceux qui ont des voitures s'en servent, et ceux qui n'en ont pas, comme Astier et moi, — entre confrères on se tutoie, et le plus sot des deux est celui qui s'en fâche; on se tutoie, mais de journal à journal seulement, et la plume à la main. Monsieur le docteur Astier peut donc être sûr et certain que de lui à moi et en dehors du *Refusé*, je saurai toujours maintenir la distance qui nous sépare comme sexe, intelligence et esprit. — Je disais donc que ceux qui ont des voitures s'en servent, et ceux qui n'en ont pas, ainsi que mon confrère Astier et moi, vont de pied et regardent rouler les autres.

Enfin, il est du meilleur ton — de la dernière élégance — de ne plus se refuser le *Refusé*, et d'y suivre chaque semaine, avec la constance et l'attention soutenue de nos grands confrères, MM. Astier et Linsier, les articles écrits sous la rubrique : *Le Mur du voisin, échos de la vie privée*, et signés :

V. REYMOND.

26 mai 1868.

A TRAVERS L'EXPOSITION

7^e ARTICLE.

Dépêchons, car le palais de l'Industrie ferme ses portes. D'ordinaire ils nous laissent les toiles jusqu'au 1^{er} juillet, cette année la fermeture a eu lieu le 20 juin, pourquoi? On a peut-être besoin de la place, on a mis des chevaux avant les toiles, on va sans doute mettre des chiens après (1).

M. Appian.

Temps gris; mauvais de la Burbanche.

Bords du Furan en octobre, à Rossillon.

Deux jolis paysages qui ont mérité la médaille. Ici, plusieurs hérons sur une espèce d'ilot, quelques fleurettes sur le devant, quelques rocs dans le fond.

Là, un petit cours d'eau; sur la gauche, des rochers très-élevés, une femme gardant deux ou trois moutons, sur la droite; des arbres dans le fond.

M. Appian est élève de Corot et de Daubigny, on retrouve ça et là les leçons des deux maîtres. Ces arbres sont du Daubigny pur, ces fleurs, ces herbages sont du Corot. Jeune encore, M. Appian débute dans la confrérie des médaillés par deux toiles fort gentilles, je crois qu'il deviendra l'un de nos bons paysagistes, lorsque ayant secoué les souvenirs d'Ecole, il sera lui.

M. Beyle.

QUEL triste accident de la vie d'artiste : *La permission refusée*. — Un pauvre diable a demandé au maire de donner, dans la ville, quelques représentations, mais le maire a refusé et maintenant voilà toute la troupe aux portes de la ville. Le directeur est assis sur son tambour devenu inutile, le pitre, dont l'estomac commence à donner quelques inquiétudes, se dit à part lui : il y a pourtant des gens qui mangent tous les jours. Les deux chiens habillés ont un air penaud qui attriste, ils supputent combien de coups de pieds et de coups de fouets le mécontentement du maître va leur rapporter.

La seconde toile de M. Beyle est intitulée : *Ah! — Un Anglais vient de découvrir, dans un coin de la chambre, le portrait de Sothorne, célèbre par le fiasco qu'il fit à Paris l'an passé.* Notre Anglais est heureux, son chapeau se soulève, sa physionomie s'illumine, ses favoris se hérissent.

M. Beyle met beaucoup d'esprit dans le choix de ses sujets, il caresse ses toiles avec amour, trop d'amour peut-être, car le seul reproche que l'on peut leur faire, c'est de sentir le travail et l'étude auxquels il s'est livré.

(1) Après... les toiles? F.

M. Beaulieu.

Ici nous retrouvons un élève de Delacroix avec tous les défauts et quelques qualités du maître. *L'œuf d'autruche*. Un gaillard, déguisé en pierrot, fait cuire dans une petite bouillotte un œuf d'autruche de la plus belle dimension. Naturellement l'œuf tient à peine sur le haut de la bouillotte, aussi va-t-il être cuit au *bain-marie*. Près de là un coquetier à peine assez grand pour un œuf de pigeon. Derrière le pierrot sont pendues des viandes saignantes. Vous voyez d'ici les effets de couleur.

Pourquoi, se demande-t-on, ces viandes saignantes? — Mais pour faire ressortir la couleur blanche du pierrot. — Pourquoi cet original a-t-il endossé un costume de pierrot avant de faire cuire son œuf d'autruche? — Mais pour faire ressortir les viandes sanguinolentes placées derrière lui.

Je vous l'ai dit, tous les défauts de Delacroix.

M. Guillaumet.

VOICI à coup sûr l'un des tableaux qui ont attiré le plus de monde pendant les six semaines de l'Exposition : *Le Sahara*.

Là, sur le bord de la toile, une vieille carcasse, un squelette de chameau. Puis, dans le fond, bien loin, bien loin, une caravane que l'œil découvre à grand-peine. La perspective de cette toile est immense, du sable, du sable, toujours du sable. Le soleil se couche, on se demande que vont devenir les voyageurs imprudents aventurés dans cette mer de sable. Peut-être un orage va éclater et les engloutir sous des nuages de poussière; peut-être vont-ils rencontrer des sables mouvants où ils vont disparaître lentement, avec toutes les angoisses de l'impuissance et les souffrances d'une agonie épouvantable.

La toile de M. Guillaumet est excellente et l'artiste n'est pas médaillé.

Parbleu.

M. Begamey.

Les sapeurs; tête de colonne du deuxième cuirassier de la garde.

Supposez six cuirassiers à cheval, ramenant leurs manteaux que tourmente un vent âpre, et vous avez toute la toile, d'un aspect assez désagréable. Il y a bien sur la gauche quelques fantassins qui paraissent des pygmées auprès des cuirassiers géants, mais ils ne sont là que comme remplissage. Triste peinture, triste sujet qui pourtant remplit une toile qui n'en finit plus; il faut cinq minutes pour en faire le tour. Aussi on a médaillé son auteur.

Ah! médaille, que d'erreurs fantasmagoriques on commet en ton nom!

Émile LAMBRY.

BOUTADES

Il y a quelques semaines les journaux annonçaient que l'on venait de découvrir à Rome, dans les caves du Vatican, un immense trésor et qu'il y aurait tout lieu de supposer que c'était celui de Sixte-Quint dont on avait perdu les traces.

Cette nouvelle m'avait plongé dans une joie profonde.

Plus de denier de saint Pierre, me disais-je, plus de collectes pour l'entretien de zouaves plus ou moins pontificaux! Le trésor découvert va remplir la bourse du Saint-Père qui n'aura plus besoin de puiser dans celle des fidèles.

Hélas!... trois fois hélas!... tout n'est que fragilité et désillusion sur cette terre!

Ma bonne m'apporte, de chez l'épicier, un cornet fait avec un numéro d'un journal religieux, *le Rosier de Marie*, et par le plus grand des hasards, j'y trouve un entrefilet qui me jette dans une affreuse perplexité.

Vous allez juger s'il n'y a pas de quoi. Au dire de ce saint canard, un savant vient de découvrir à Jérusalem une porte qui s'appelait le *trou de l'aiguille*, au temps de Jésus-Christ, et cette porte était si basse qu'un chameau n'y pouvait passer.

Or, lorsque le Christ disait que : « il serait plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux », il aurait fait allusion à cette porte et non à un câble (nommé *chameau* par les marins), ainsi que les prêtres se plaisaient à nous l'expliquer depuis un temps immémorial.

Je ne veux nullement chercher à éclaircir cette question du plus haut intérêt, à savoir si Jésus parlait d'une corde ou d'une porte, mais ces lignes m'ont remis en mémoire les paroles du Christ, et c'est ce qui me tracasse, car je me suis dit :

— Si le pape vient de découvrir un trésor, ou même s'il continue à recevoir de l'argent des fidèles, il est riche. Or, s'il est riche, il ne peut entrer dans le royaume des cieux, à moins qu'il ne trouve le moyen de faire passer Veuillot par le trou d'une aiguille.

Je supplie monseigneur Dupanloup de prendre sa bonne plume de Tolède et de m'écrire à ce sujet. S'il peut m'éclairer, je me condamne à lire le *Rosier de Marie* pendant douze heures au risque d'en mourir.

G. RICHARDET.

L'article de notre collaborateur Tony RÉVILLON ne paraîtra que samedi prochain.

A BATONS ROMPUS

A propos d'un cheval battu.

J'ai assisté l'autre matin, rue des Martyrs, à une scène hideuse.

Un cheval, attelé à une lourde voiture, montait péniblement la rue fort escarpée, comme on sait.

A un endroit plus rapide que les autres, les forces manquèrent à la pauvre bête qui n'avança plus.

Le charretier prit son fouet et, du manche, il frappa tant et tant le malheureux animal qu'il s'abattit.

Ces scènes de brutalité révoltante sont très-fréquentes à Paris.

Je ne suis pas cheval, je ne le serai probablement jamais, mes goûts et mes études m'ayant entraîné vers une autre carrière, mais si j'étais cheval et que j'eusse affaire à un charretier brutal qui me rouât de coups de fouet, la première pensée qui me viendrait à la tête serait évidemment celle-ci :

— Faut-il que je sois serin, tout de même, de me laisser traiter de la sorte par cet animal-là qui n'est pas le quart si fort que moi! Attends un peu, mon bonhomme, je te promets ton compte en rentrant, toi!

Et à mon retour à l'écurie, je le ferais comme je l'aurais pensé, je flanquerais à mon gaillard une décoction de ruades que le diable en prendrait les armes.

Mais, puisque à peu d'exceptions près, les chevaux n'ont pas l'instinct ou la méchanceté de se venger, il me semble que lorsque des gens curieux, badauds ou flâneurs, voient un charretier frapper brutalement leur bête, ils devraient, au lieu de s'attrouper en cercle stupide, déceler l'animal battu, atteler l'homme à sa place et dire à ce butor, avec une ponctuation sentie de coups de fouet sincères :

— Hue, hue, avance donc? Quoi? C'est trop lourd? Tu ne peux pas? Qu'est-ce que cela nous fait? C'était trop lourd aussi pour ton cheval et cela ne t'empêchait pas de le frapper! Hue!

Je parie tout ce que l'on voudra que le charretier brutal qui aurait été soumis quinze ou vingt fois seulement à ce régime émollient, deviendrait doux comme un miel à l'endroit de ses chevaux.

Je recommande tout particulièrement ce système à la Société protectrice des animaux.

Un moyen de régénérer le théâtre.

Nous avons à Paris :

Des dégustateurs qui saisissent le vin falsifié.

Des contrôleurs qui renversent le lait baptisé.

Des inspecteurs qui s'opposent au débit de la viande malsaine.

Des juges qui condamnent les délinquants convaincus d'avoir trempé dans le petit commerce ci-dessus.

Et des géologues qui les détiennent en geôle.

Mais nous n'avons pas de dégustateurs chargés d'apprécier, avant le public, la qualité des pièces de théâtre.

Cela nous manque.

Il y a bien la commission d'examen, mais la commission d'examen n'a rien à voir dans la valeur d'une œuvre dramatique.

La commission d'examen a pour mandat de retrancher des manuscrits les allusions politiques, d'élaguer tout ce qui blesse la morale et la s'arrête la mission de ses piseaux.

Qu'une pièce soit littéraire ou inepte, puissamment conçue ou idiotement bâtie, écrite en français ou griffonnée en charabias, peu importe à la commission.

Je dirai même plus, la commission d'examen comprend si singulièrement son mandat, qu'il suffit qu'un passage (scène ou phrase) soit remarquable, — toute politique et toute question morale à part, — qu'il contienne une réelle beauté ou une grande pensée pour avoir toutes les chances du monde d'être guillotiné par les ciseaux de la censure.

Il y a bien la critique, mais la critique ne frappe qu'après coup. Elle ne parle qu'après la première représentation, et d'ailleurs à qui profite-t-elle? Au petit nombre de lecteurs éclairés et intelligents qui suivent régulièrement les feuilletons dramatiques. La majorité du public ne lit pas les compte-rendus de théâtre.

La critique ne saurait donc, non plus que la censure, nous protéger contre les trop fréquentes falsifications de la littérature dramatique.

Un directeur de théâtre refusera une excellente pièce à un auteur nouveau (cela se voit tous les jours) parce que ce débutant est inconnu, et il en recevra une plus que médiocre de M. X... parce que le nom de celui-ci est cliché, depuis vingt ans, sur toutes les affiches.

Cela réprimé, il resterait encore ceci : — Un directeur n'est pas infallible, il peut se tromper et recevoir de bonne foi une pièce faible.

Qu'en résulte-t-il?

Il en résulte que l'on joue souvent, — trop souvent, hélas! — des drames bâtarde, des vaudevilles obtus, des pièces goitreuses et que le public qui paie, en entrant, le droit d'écouter un beau drame, d'entendre de la bonne musique, d'applaudir une pièce littéraire et spirituelle, est forcé d'avaler une ineptie et d'entendre un charivari.

Et dans ce cas, le public est volé.

Un directeur de théâtre, en percevant le prix de ses places, s'engage par cela même à donner aux spectateurs un plaisir équivalant à l'argent qu'il reçoit d'eux, c'est-à-dire un drame bien fait, bien pensé et bien écrit, une comédie neuve, littéraire, intéressante.

La mission d'un théâtre est de jouer de bonnes pièces, comme le mandat d'un commerçant est de vendre de bonnes marchandises, et l'on a pas plus fait le joaillier pour vendre des bijoux d'or en cuivre que le théâtre pour représenter des chefs-d'œuvre à dormir debout.

Si un drame est idiot, si une comédie est absurde, le directeur de théâtre vole son public comme le marchand de vin vole son buveur, en lui versant du vin de campêche ou de Fernamboue, comme la laitière vole son client en lui vendant du lait de rivière, comme le boucher vole son acheteur en lui vendant du bœuf de fiacre.

Le directeur vole son public parce qu'il lui donne un mauvais drame pour le prix d'un bon, il le trompe sur la qualité de la marchandise vendue, il met de la chicorée dans le plaisir des spectateurs.

Le public peut siffler, il est vrai, faire tomber la pièce; mais, en attendant, il n'a pas moins payé et la pièce ne fut-elle jouée que trois fois, cela fait toujours trois fournées de spectateurs trompés.

Pour parer à ce déluge de mauvaises pièces qui nous submerge et pour sauvegarder, du côté des aliments de l'esprit, les intérêts du public, comme on les sauvegarde du côté des aliments du corps, il serait donc utile d'établir une manière de jury littéraire chargé de juger, avant la représentation publique, le mérite des œuvres reçues par les théâtres.

On m'objectera, je m'y attends, qu'il serait impossible d'instituer un semblable comité; qu'il faudrait trouver ce « dégustateur dramatique » parmi nos premiers littérateurs et que ceux-ci ont bien autre chose à faire. Je ne dis pas le contraire, mais alors, puisque vous vous plaignez de la décadence du théâtre, — avec raison, je le reconnais, — trouvez autre chose.

Il y aurait peut-être un moyen de régénérer la littérature dramatique, ce serait de condamner à cinq ans de fer l'auteur de tout drame sifflé et à deux ans de la même peine, comme complice, le directeur de théâtre qui l'aurait représenté.

C'est violent, mais je crois que ça réussirait.

J. PELPEL.

LETTRE DE BONAVENTURE FURET

XI

Des Provinciaux.

« Monsieur le vidame de Grand'Huppe des Trois-Tours a l'honneur de vous prier de venir ouvrir la chasse à son château des Trois-Tours.

« Les Trois-Tours, près Saint-Martin-Belle-Ornière, commune de Fouilli-les-Mans (Nièvre). »

Tel est le billet que je trouvai un matin en ouvrant ma correspondance.

J'avais rencontré dans le monde Monsieur le vidame de Grand'Huppe des Trois-Tours, et son souvenir me flatta au-delà de ce que je pourrais dire. Vivre la vie de château avait été l'un de mes rêves les plus caressés, et je saisis cette occasion comme une bénédiction des dieux.

Le rendez-vous était à quinze jours de date; mais il me sembla que je ne serais jamais prêt. J'étais dans une agitation extrême: je voulais une tenue irréprochable et j'ignorais le nom du moindre faiseur à la mode. A qui m'adresser? Et puis à qui avouer sans honte mon ignorance? J'aurais voulu trouver, comme

les candidats romains, un nomenclateur qui fit profession de connaître tous les citoyens.

Après maintes résolutions diverses, je réfléchis qu'il y avait, à Paris, des journaux de modes qui se faisaient un véritable plaisir de renseigner, pour ces sortes de choses, les gens du high life, et dès que cette idée me fut venue, je courus dans les bureaux de celui qui avait la vogue.

C'était spacieux; c'était luxueux; c'était splendide! Dès le premier abord, je fus convaincu que ce journal devait payer un fort loyer, et je me dis tout naturellement: « Un journal aussi bien logé doit être un excellent-journal, » et cette réflexion me disposa favorablement.

A peine avais-je poussé la porte, qu'un monsieur bien mis s'empessa à ma rencontre avec une affabilité grave qui me charma tout en m'imposant un peu. Lorsqu'il abaissait son salut, il y avait un faux air de génuflexion; mais lorsqu'il le relevait, il devenait digne, d'une dignité aisée, et je vis très-clairement que cet homme était pour une part sérieuse dans cette grande affaire, et qu'il était là pour surveiller ses intérêts. Je lui sus involontairement gré de cette activité sans prétention, aussi répondis-je tout d'abord par un sourire, au sourire qu'il m'adressa en me disant:

— Qu'est-ce que monsieur désire?

— Monsieur, lui répondis-je, ce qui m'amène est une question d'habillement et...

— Ah! très-bien, me dit-il précipitamment. Si vous voulez passer dans ce cabinet, vous trouverez quel-qu'un avec qui vous vous entendrez très-certainement.

Et il me poussa vers un cabinet dont il m'ouvrit la porte.

Habillement d'homme? me demanda-t-il sur le seuil.

— Oui, monsieur, c'est pour...

— Habillement d'homme! dit-il avec une intonation d'huissier, — à mon grand étonnement, — et il referma sur moi la porte.

A ces mots, un autre individu jaillit de dessus un registre sur lequel il était courbé, et m'examina en disant:

— Très-bien!

— Oui, monsieur, oui, c'est pour....

— Je sais, je sais... vous êtes le 296^e; car nous sommes assaillis, monsieur, littéralement assaillis; mais c'est égal: je vous donnerai la préférence, la préférence sur 295 qui attendent pour le même article et qui m'ont offert des sommes folles; mais je vous traiterai en ami: vous avez une physionomie avenante et pleine de confiance qui...

— Je vous suis infiniment...

— Non, pas de remerciements; d'ailleurs j'ai énormément d'ouvrage à expédier. Venons au fait: Vous savez que notre journal tire à 200,000; or, nous nous adressons, non aux individus séparément, mais aux familles. Comptez huit personnes en moyenne par famille, plus onze amis au moins, c'est donc une pu-

blicité qui s'adresse à trois millions huit cent mille lecteurs, au bas mot. Eh! bien, en regard de ce chiffre étonnant, unique, je vous mettrai le prix de... je suis honteux de le dire, vu sa modicité, — le prix de 5 f. 50 la ligne.

Je ne comprenais pas du tout: j'étais ahuri de ces 3,800,000 lecteurs, et je regardais mon verbeux interlocuteur avec un air qui devait être stupide.

Deux secondes d'examen lui suffirent et il reprit aussitôt:

— Une misère, n'est-ce pas? mais, je vous l'ai dit, votre physionomie me plaît. — Maintenant comme nous désirons vous être agréables, et véritablement utiles, nous vous ferons la faveur de prendre chez vous une partie de nos primes; car je ne vous ai pas dit que nous donnions des primes à nos abonnés. Vous nous fournirez donc cent cinquante habillements complets à moitié du prix de revient. Cela vous sera un petit déboursé; mais comme nous vous recommanderons spécialement, en supposant qu'un cinquième de nos lecteurs s'habillent, vous aurez donc une clientèle de 760,000 personnes, qui, renouvelant au moins deux fois leur garde-robe, vous feront faire annuellement quinze cent vingt mille habillements complets. C'est ainsi que nous traitons les affaires, monsieur: en grand, toujours en grand, et tous nos fournisseurs recommandés deviennent millionnaires en un clin d'œil.

Cet homme me prenait pour un tailleur!

Je suis libéral, j'ose le dire, je ne dédaigne personne, mais l'avouerai-je? — je fus quelque peu humilié de cette méprise.

N'ayant jamais eu la vocation de passer ma vie à tirer l'aiguille en posture de Chinois, fumeur d'opium, je me révoltai intérieurement à l'idée qu'on m'en pouvait trouver l'apparence; aussi, prenant un air de puissance consciente que je réussis assez bien dans les grandes occasions, je détrompai cet homme inintelligent en lui disant:

— Vous me prenez pour ce que je ne suis pas. Loin de m'offrir comme fournisseur de primes, je viens pour demander un renseignement contraire. Je suis invité à ouvrir la chasse chez mon ami le vidame de Grand'Huppe des Trois-Tours, à son château des Trois-Tours, près Saint-Martin-Belle-Ornière, commune de Fouilli-les-Mans, et je venais vous demander une adresse pour me faire faire une culotte.

Sans manifester le moindre étonnement, l'homme verbeux se recoucha sur son registre en me disant: Renseignements — la grande salle à côté.

J'étais mécontent; le journal avait baissé d'un cran dans mon esprit; mais comme j'étais, d'un autre côté, aiguillonné par la nécessité où je me trouvais, je passai sans mot dire dans la salle indiquée.

Là, je m'adressai à un troisième monsieur dont je n'apercevais que le crâne nu comme la Vérité et les lunettes encadrées dans un guichet à mailles d'acier.

— Pardon, monsieur, lui dis-je poliment, auriez-vous l'obligeance de m'enseigner où je pourrais me

— Mon fils, lui dit-elle, consultez vos forces, et dites-moi si vous vous sentez le courage d'écouter la confession que j'ai à vous faire?

— Quelle confession, ma mère?

— C'est l'histoire de ma vie que je veux vous raconter.

Et comme il faisait un mouvement pour l'interrompre:

— Il le faut, ajouta-t-elle vivement, car vous trouverez dans ce récit qui contient une importante révélation pour vous, un grand adoucissement aux maux dont vous souffrez.

— Une révélation, dites-vous? Parlez, ma mère!

— Et d'abord je ne suis pas votre mère, mon enfant.

Jacques fit un bond.

— Vous n'êtes pas ma mère! s'écria-t-il. Vous n'êtes pas ma mère!

— Non, Jacques, mais je vous ai toujours aimé et je vous aimerai toujours comme si vous étiez mon fils.

— Vous n'êtes pas ma mère!

— Et par conséquent Lilia n'est pas votre sœur.

— Oh! je rêve, murmura le jeune homme, et ne me trompez-vous point?

— Ecoutez-moi, Jacques.

Et sans rien omettre, sans rien oublier de son passé, la mère La Grise raconta à celui qui se croyait son fils, tout ce qu'elle avait été, ce qu'elle était, ce qu'il était lui-même.

— La lettre du père Seulet, lui dit-elle, vous parle d'un de ses amis, de Pierre Ledoux.

— Oui, fit Jacques anxieux, eh bien?

— Eh bien, Pierre Ledoux était votre père!

— Mon père!

— Mais je ne l'ai point fait assassiner, s'écria vivement

faire faire une culotte de chasse: je suis invité au château de mon ami le vidame de Grand'Huppe des Trois-Tours et...

— Adressez-vous aux abonnements, me répondit l'homme chauve sans lever le nez.

Je commençais à m'impacienter; néanmoins, je m'armai de courage et je quittai ce guichet comme le premier bureau.

Au bureau des abonnements, je trouvai un jeune homme fort aimable, frisé, pommadé, habillé comme un ange, et portant une chaîne triple et des bagues à tous les doigts. C'était enfin mon affaire, aussi lui dis-je de suite:

— Monsieur, si vous voulez me rendre un éminent service, donnez-moi l'adresse de votre tailleur.

— J'en ai vingt, me répondit-il, avec un sourire de nonchalance qui montrait des dents parfaitement égales et blanches, sous une fine moustache. Ce sont des maisons que nous recommandons à nos abonnés, et si monsieur a besoin de quoi que ce soit, qu'il regarde mon habit, la coupe de ma chemise et le goût de mes bijoux, et il se convaincra de ce que valent nos recommandations.

— Oui, monsieur, je suis parfaitement renseigné à cet égard, et c'est seulement...

— Une culotte?... très-bien. Est-ce une culotte de bal, une culotte d'uniforme, une culotte de réception?

— C'est une culotte de chasse.

— Oh! très-bien, très-bien!... — Et il prit un air méditatif en murmurant entre ses dents:

Cu...lotte... heu, heu... de heu... chasse... heu, heu... — Voyons: c'est dans... le... nu-mé-ro...

— Ah! le numéro 845.

— Hé bien, voulez-vous, je vous prie, me donner ce numéro?

— Oh! monsieur, nous ne détachons pas. Le numéro 845 est de mars, il y a deux ans; l'abonnement annuel est de 60 fr.; si monsieur veut me verser 180 f., je lui ferai parvenir la collection des deux dernières années, et son abonnement durera jusqu'en mars prochain.

— Comment! trois ans pour un numéro!

— Monsieur, me répondit fièrement le jeune homme offusqué de mon observation, le prince de Lance-en-Tôle sort d'ici pour avoir un modèle d'éperons, et il n'a fait aucune difficulté pour prendre sept années complètes.

Le prince de Lance-en-Tôle!... Le journal était lu par des princes!... Lire les mêmes lignes qu'eux!... — C'est bien, monsieur, répondis-je, vous m'adresserez ces deux ans 1/2 de retard; voici 180 francs. Vous enverrez aujourd'hui même à monsieur le comte de Furet, 14, rue Tirechappe.

J'étais électrisé de grandeur, ivre d'aristocratie, fou de noblesse, et j'aurais appelé: croquant! le premier malotru qui aurait eu l'air de ne pas croire que mes ancêtres avaient fait briller leur haubert au soleil des Croisades. Montjoie et Saint-Denis! Pasques-Dieu!

la pauvre femme, et l'on vous ment quand on ose vous le dire! Non, Pierre Ledoux, votre père, est mort victime de la fatalité.

— Que croire, murmurait Jacques, que croire, mon Dieu!

— Quant à votre mère...

— Ma mère!...

— Je ne l'ai pas connue, mais on m'a dit qu'elle était belle et bonne, et qu'elle vous aimait tendrement.

— Continuez, je vous en prie, dit Jacques, apprenez-moi tout ce que vous savez de ma vie.

— Votre père était capitaine, et l'un des partisans les plus déclarés du retour de l'Empereur de l'île d'Elbe. Il faisait partie d'une conspiration qui avait pour but de renverser le gouvernement de Louis XVIII pour rétablir le trône impérial, renversé par les armées coalisées. Il devint bientôt par son énergie et sa bravoure, le membre le plus influent, le plus écouté, et enfin le chef du complot bonapartiste. Mais ce complot avant d'être exécuté fut découvert et les insurgés, les amis de votre père, durent se battre contre les soldats du roi. L'insurrection, après une défense héroïque, fut écrasée et vaincue, et votre mère, votre pauvre jeune mère qui avait voulu partager les dangers de celui qui devait être bientôt son époux...

— Que dites-vous? s'écria Jacques, mon père...

— N'était pas encore marié, répondit la mère La Grise, et votre mère fut enlevée par des soldats qui l'assassinèrent!

— Assez! assez! s'écria Jacques.

— Et cachant sa tête dans ses mains, il pleura longtemps en silence.

Quand il sortit de sa douleur, il aperçut la mère La Grise qui s'était agenouillée devant lui.

— M'en voulez-vous de vous avoir caché si long-

Feuilleton du Refusé

N° 31.

LES DRAMES DE LYON

ROMAN INÉDIT

PREMIÈRE PARTIE

JOURNÉES D'AVRIL

(1834)

Par UN OUBLIÉ

Jacques! Jacques! s'écria la mère La Grise, reviens à toi!

Et elle se précipita comme une folle sur le corps du jeune homme.

Mais celui-ci ne bougeait point et ne donnait aucun signe de vie.

Elle posa la main sur son front.

Son front était froid!

Elle toucha son cœur.

Il ne battait plus!

Alors, ivre de douleur et de crainte, elle poussa un cri déchirant.

Un cri terrible.

Et elle se mit à ouvrir les fenêtres et à crier au secours.

A cet appel la femme de ménage et quelques voisins accoururent.

Elle leur montra Jacques qui était toujours étendu, en s'écriant:

— Il est mort! il est mort!

Et elle trébuchait comme une lionne blessée.

On voulut la calmer.

Lui demander ce qui s'était passé.

En tirer quelques éclaircissements.

Impossible.

On ne put lui arracher que des phrases incohérentes et des mots sans suite.

Quelques-uns croyaient qu'elle était devenue folle.

Cependant on avait relevé Jacques.

On lui avait prodigué les premiers soins, et il avait repris connaissance.

Et un médecin qui demeurait dans le voisinage avait été appelé en toute hâte.

Celui-ci, après avoir consulté le malade, avait prescrit quelques remèdes et s'était retiré en disant qu'avec un repos absolu de quelques jours et un peu de calme d'esprit, cela ne serait rien.

En entendant ces paroles du médecin, la mère La Grise faillit mourir de joie.

Elle courut à son fils et l'enfermant dans ses bras, elle l'embrassa en pleurant.

— Jacques, pardonne-moi, disait-elle, pardonne-moi.

Et sans répondre, Jacques l'attirait sur son cœur et lui pressait les mains.

Les voisins se retirèrent bientôt, et il ne resta plus avec la mère La Grise et son fils, que la femme de ménage qui reprit dans l'autre pièce son travail interrompu.

La mère La Grise alla elle-même fermer la porte de cette pièce, afin qu'ils fussent plus seuls, elle et Jacques.

Le premier mot de Jacques lorsqu'il put parler fut celui-ci:

— Lilia est ma sœur!

Mais la mère La Grise eut pitié de sa souffrance.

Elle s'approcha de lui et lui prenant les mains:

Par Monseigneur le Roi ! Il y a du vieux sang dans les furets, et bon sang de peut mentir !

Le soir, j'ouvrais mon journal, et je coupais, en frémissant d'impatience, les feuillets du numéro 813. Il y avait en effet l'adresse d'un culottier : Malibourne — Malibourne ! J'étais passé deux cents fois devant sa boutique : je ne connaissais que cela. — Imbécile ! je ne me l'étais pas rappelé !

Mon déboursé me donna de l'amertume.

Je courus néanmoins chez Malibourne et marchandai une culotte. — Deux cent cinquante francs ! Les yeux m'en sortaient de la tête : cent quatre-vingts francs et deux cent cinquante, quatre cent trente ! C'était une folie incomparable. Je m'arrêtai à temps ; je partis au Temple et finalement j'y achetai un costume de chasse complet... pour dix-huit francs.

E. MOREAU DE BAUVIÈRE.

Réclamation.

Lyon, le 21 juin 1868.

Monsieur le Rédacteur,
Je vous prie de vouloir bien, dans votre prochain numéro, dire aux lecteurs de votre journal, que M. F. Tabourin, membre de la Société d'agriculture, n'est pas l'inventeur d'un moteur à air comprimé dont il est souvent question dans les journaux de Lyon, comme vous l'avez imprimé, par erreur, dans votre numéro du 14 juin ; l'auteur véritable de ce système est un homonyme qui signe G.-A. Tabourin fils, et qui ne fait pas partie de la Société d'agriculture. A chacun le mérite et la responsabilité de ses œuvres.
Veuillez agréer, etc.,

F. TABOURIN.

LES BOULEVARDS

Deux petits-crevés se rencontrent place de la Concorde :

— Viens-tu dîner avec moi, demande l'un.
— Où ça ?
— Chez Péters, parbleu.
— Soit, mais c'est un peu loin, si nous prenions une voiture.
— Oh ! jamais de la vie, je préfère y aller à pied.
— A l'œil, tu veux dire !

Nous avons appris avec le plus vif plaisir que Mlle Léonide Leblanc vient de gagner soixante mille francs à Hambourg. Mlle Leblanc a trois cordes à son arc : sa beauté, son demi-talent de comédienne et sa chance au jeu. L'an passé elle gagna sans sourciller cent dix mille francs à ce même Hambourg, voici que cette année, dès le début de la saison, elle empêche soixante mille francs.

C'est la meilleure réponse qu'elle puisse faire à ses détracteurs : Comment, s'est-on écrié, Mlle Léonide joue à peine six mois et elle a une voiture, hôtel, maison de campagne, du 1^{er} janvier à la saint Sylvestre. — Eh bien, répond Léonide, je joue chaque année à Hambourg et je gagne.

— Mais, poursuivent les détracteurs acharnés, l'an passé vous avez gagné cent dix mille francs et vous en avez perdu le double la semaine suivante ; il y a huit jours vous avez gagné soixante mille francs, mais les journaux de ce matin annoncent qu'hier vous en avez perdu cent cinquante mille !

— Eh ! bien, répond l'insouciant Léonide, cela prouve que je suis d'une belle force, je gagne un jour, je perds le lendemain le double de ce que j'ai

temps les choses cruelles que je viens de vous apprendre ? Est-ce que vous me maudirez de vous avoir volé votre affection et de vous avoir traité comme si vous étiez mon fils ?

Le jeune homme la regarda un instant, puis, se levant et d'une voix émue il lui ouvrit ses bras en lui disant :

— Relevez-vous, ma mère.

Et ils demeurèrent longtemps embrassés.

Mais le soir venait.

Jacques se souvint de la lettre qu'il avait reçue le matin de la Société des droits de l'homme, et de la convocation qu'elle contenait.

Ils quittèrent la chambre du père Seulet pour retourner dans la maison de la mère La Grise.

CHAPITRE VI.

Les Mutuellistes.

Et maintenant, qu'on nous permette une digression que nous croyons utile pour l'intelligence de ce qui va suivre.

En effet, nous avons déjà parlé au commencement de ce roman, et nous aurons à nous entretenir beaucoup encore d'une Société qui s'était formée à Lyon, et qui était pour ainsi dire la rivale de la fameuse Société des droits de l'homme.

Nous voulons parler de l'association des Mutuellistes.

Or, qu'était-ce que cette association ?

Quelle était son organisation ?

Quel était son but ?

Et comment avait-elle pris naissance ?

L'association des Mutuellistes avait pris naissance à Lyon, le 28 juin 1828, par la réunion d'environ quarante chefs d'ateliers.

gagné la veille et malgré cela j'ai domestiques, hôtel, voiture, faites-en donc autant, vous !

Samedi soir, au coup de cinq heures, on voyait sortir de chez les libraires des acheteurs nombreux, ils tenaient tous à la main le numéro encore frais de la Lanterne. — Une voix me souffle à l'oreille :

— Pourquoi tous ces hommes ont-ils à la main ce petit volume rougeaud ?

— Mais probablement à cause de l'esprit, du style, du brio....

— Allons donc, poursuivait la voix, c'est pour voir qui, cette semaine, la Lanterne envoie au bain de... Rochefort !

Boum ! enlevez !

Hier M. Durand, ne sachant que faire de sa soirée, résolut de la passer au théâtre. Son fils, bambin de sept à huit ans, ne voulut pas se coucher à six heures du soir, et M. Durand l'emmena avec lui. Ils allèrent dans l'un de nos trois ou quatre théâtres de drames, peu importe lequel. M. Durand prit deux fauteuils de balcon en face de la scène, puis le père et le fils s'installèrent. Comme on sait, les fauteuils de face avancent quelque peu sur le parterre. Le malheur voulut que dans le dit théâtre, le plancher des dits fauteuils fût tant soit peu vermoulu, il était même possible de distinguer quelques fentes légères par ci par là.

Tout se passa bien pendant les deux premiers actes, mais au troisième M. Durand fils éprouva... quel que chose... un besoin assez naturel. Elevé un peu en enfant de la nature faisant toutes ses petites volontés, le bambin ne songea nullement à se retenir, mais il eut un souci : opérer sans que les voisins s'en aperçussent. Rendons-lui cette justice qu'il opéra très-adroïtement, car les voisins ne s'en aperçurent pas.

Mais tout à coup un spectateur du parterre commença à donner les marques très-visibles d'un profond mécontentement. Il levait la tête, puis la baissait de suite et s'appuyait, s'appuyait sur son voisin de droite d'une façon vraiment scandaleuse.

Pourtant, sur la scène, le spectacle était intéressant au plus haut point. Les deux héros du drame, attaqués par une légion de brigands, se défendaient et d'estoc et de taille. L'héroïne apparaissait à une fenêtre et voyait tomber son amant : Grand Dieu ! — Juste à cet instant le spectateur du parterre n'y tint plus, il se leva et d'une voix claire, sonore, vibrante :

— Mais, sa-credié, on irrigue là-haut !

Depuis quinze jours il fait ici une chaleur épouvantable, c'est au point que tout le monde au boulevard du Prince-Eugène sue !

Emile LAMBRY.

L'ESPRIT DE LA PROVINCE

Pauvre Peuple !

Le vigoureux et sympathique *Peuple*, de Marseille, est poursuivi pour trois de ses articles, — et pour avoir continué, sous un titre déguisé, la publication du journal la *Voix du Peuple* : en tout, quatre chefs d'accusation. C'est trois de trop.

Pauvre Peuple !

Les journaux de Marseille souhaitent, à l'envi, la bienvenue à *Mlle Mathilde*, « la piquante et spirituelle soubrette » qui va débiter au théâtre du Gymnase.

Pourquoi les Lyonnais n'ont-ils pas su conserver cette artiste, qui n'a pas été remplacée

L'objet de ces premiers fondateurs du mutuellisme était uniquement de donner aux chefs d'ateliers les facilités et les secours que leurs ouvriers trouvaient depuis longtemps dans le compagnonnage.

Cependant il paraît que, dès le principe, le mutuellisme s'environna d'un certain appareil mystique.

Des initiateurs, d'abord au nombre de trois, puis de dix, étaient chargés de l'admission des membres et donnaient chaque mois un mot d'ordre ou de passe.

La Société avait un langage à elle.

Les quatre dimanches de chaque mois, jours ordinaires des réunions, s'appelaient *assiduité*, *brièveté*, *célérité*, *dextérité*.

Les mois avaient aussi des noms d'argot, tels que *union*, *étiole du courage*, *inséparable*.

La Société elle-même n'était désignée par les adeptes que sous le nom de *banc fraternel*.

Il y avait trois mots sacrés qu'on apprenait à chaque nouvel initié :

Équité, *Ordre*, *Fraternité*.

Le mutuellisme avait déjà fait des progrès assez notables en 1831. On ne peut douter qu'il n'ait joué un rôle dans les événements de novembre ; mais c'est surtout à la suite de ces événements qu'il prit une extension considérable, et s'organisa définitivement.

La Société entière fut divisée en loges de vingt membres.

Chaque loge élisait dans son sein un *chef* ou *président* et quatre indicateurs, chacun desquels avait quatre hommes sous sa direction et faisait une semaine de service par mois.

Chaque loge avait un nom et un numéro d'ordre.

Lorsque onze loges étaient organisées, chacune d'elles nommait deux délégués qui tous réunis formaient une loge centrale, ainsi composée de vingt-deux membres.

et ne le sera que difficilement ? — Oui, pour-quoi ?... Le savez-vous, M. d'Herblay ?

« Les représentations de *Geneviève de Brabant* touchent à leur fin.

« Nous devons constater, dit le *Peuple*, que « la nouvelle opérette d'Offenbach aura bien de « la peine à atteindre le chiffre de quinze repré- « sentations que l'administration se propose de « donner. »

Et M. d'Herblay qui a traité, croyons-nous, pour vingt-cinq.

Au parterre du Gymnase.

— Sais-tu pourquoi on aurait dû siffler *Geneviève de Brabant* ?

— Parce que c'est bête ?

— Non pas seulement pour cela, mais parce qu'il y a dans cette... opérette un personnage qui s'appelle Charles Martel.

— Je ne comprends pas.

— Comment, tu ne sais pas que Charles Martel était de la famille des Pépins, et que les Pépins font venir les pommes.

(Petit Marseillais.)

M. Mercœur, du *Peuple*, nous annonce l'apparition prochaine d'un nouveau journal, le *Toc-sin*, — et cela... à Lyon !

Nous avouons ne pas avoir eu, jusqu'à ce jour, connaissance de ce projet, qui nous surprend d'autant plus qu'un rédacteur du *Refusé* s'est assuré, depuis longtemps, la propriété du titre en question.

Nous recommandons vivement à nos lecteurs la lecture d'une nouvelle brochure de M. Gromier, ex-rédacteur en chef de la *Colonie*, à Londres, — sur une question brûlante, question à laquelle petit *Refusé* doit le respect.

Titre : *Programme d'une UNION LIBÉRALE en vue des élections prochaines.*

Ce que j'appelle un joli coup d'épingle :

J'ai lu dans le *Figaro* que Néro servait, à la chasse, de reporter à l'Empereur.

Eh bien ! mais alors, et M. Adrien Marx, à quoi servait-il ?

(ECHO de Marseille.)

M. Auri Kyon nous envoie la primeur de sa dernière production : c'est une gentille bluette intitulée : la *Grisette*.

Nous la publions volontiers, mais... pas de vers, — la consigne est formelle !

Un dernier emprunt à la *Petite Gazette*, d'Avignon, qui cesse de paraître, ainsi que nous l'avons annoncé.

Un de ces jours derniers, au café X..., un pick-pocket, après avoir payé son bock, soulève les lunettes d'or d'un étranger, qui venait de les poser sur la table.

— Eh ! monsieur, fait le voisin, vous emportez mes besicles.

— Oh ! pardon, monsieur, j'ai cru que c'était mon parapluie.

L'étranger a fait des excuses.

Un brellan de mots de la fin emprunté au coloré *Falot*.

On mande de Tunis que le typhus est en décroissance. Les porteurs d'obligations seuls sont affectés.

Chaque loge centrale se nommait un président, un vice-président et un trésorier ou secrétaire.

Il y eut jusqu'à onze ou douze centrales, ce qui portait le nombre des petites loges à cent vingt ou cent trente et celui des sociétaires de deux mille quatre cents à deux mille huit cents.

Les présidents des centrales réunies en conseil avaient, lors de cette première organisation, la direction supérieure de la Société. Ils l'ont conservée jusqu'à la fin de 1833.

Jusqu'à la fin de 1834, époque où se fonda sous les auspices du mutuellisme, le journal républicain *l'Echo de la Fabrique*, cette Société resta fidèle à ses premiers principes qui étaient, comme nous l'avons dit, d'assurer des secours mutuels à ses membres, mais depuis ces principes changèrent, et elle ne s'occupa plus que du maintien du taux des salaires.

Pour revenir à Jacques, comme il faisait partie également de l'association des *Mutuellistes*, il avait conçu le projet de la fusionner non-seulement avec la *Société des droits de l'homme*, mais encore avec toutes les sociétés qui existaient à Lyon, car pour lui, ainsi que pour tout citoyen sensé, le peuple n'atteindra à son but que le jour où son union fera sa force.

Mais il faut bien le dire, jusqu'à ce jour son idée n'avait pu réussir.

Il avait rencontré beaucoup de difficultés dans le sein même des *Mutuellistes*, dont le grand-maitre, un sieur Doucet, était hostile à toute fusion, et qui alors était tout occupé du procès de la Société.

Ce procès, qui fut comme le prologue de l'insurrection, fut appelé le 5 avril devant le tribunal de police correctionnelle.

Les *Mutuellistes* étaient poursuivis comme formant une association non autorisée.

Le colonel Melward a envoyé à la reine d'Angleterre la couronne de Théodoros pour la consoler de la perte prématurée de ce futur... tré-passé.

Une dépêche d'Abyssinie annonce le décès de la veuve de Théodoros.

Ce qui fait qu'ils sont veufs tous les deux.

PENEY.

THÉÂTRES

Lyon.

Le vide se fait décidément au théâtre des Célestins. Le public après avoir fait preuve de bonne volonté en assistant aux premiers débuts commence à s'apercevoir du rôle qu'on lui destine et préfère rester chez lui et garder son argent plutôt que d'aller manifester une opinion qui ne sert absolument à rien.

A part Mlle Smith qui ne joue que le dimanche et Mme d'Herblay qui ne joue jamais, la scène des Célestins n'a pas une seule actrice digne de son antique réputation !

Dans les *Jurons de Cadillac* la charmante pièce de Berthelier, Mme Dalloca ressemble à s'y méprendre à une pensionnaire échappée du Cercle des Familles.

Ainsi il est parfaitement inutile de s'occuper sérieusement de toutes ces choses là ; nous nous contenterons donc de relever seulement, de temps à autre, les plus grosses bévues de la direction, — histoire de s'en tenir la main.

F.

Publication de E. et F. PAGHE et Marc DEFFAUX

ÉDITEURS, 164, RUE DE RIVOLI, A PARIS

HISTOIRE ANECDOTIQUE

illustrée

DE LA

RÉVOLUTION DE 1848

PAR

MM. JULES LERMINA, ÉMILE FAURE & E.-A. SPOLL

Liberté ! voilà le premier et le dernier mot de la philosophie sociale.

P.-J. PROUDHON.

L'histoire anecdotique de la Révolution de 1848 est publiée en 200 livraisons environ de 8 pages chacune, et formera deux magnifiques volumes illustrés.

Les livraisons paraissent régulièrement le MERCREDI et le SAMEDI de chaque semaine.

PRIX DE LA LIVRAISON : 10 CENTIMES

Par fascicules de cinq livraisons, avec couverture : 50 CENTIMES. On peut souscrire à l'avance pour dix, vingt, trente ou quarante fascicules en envoyant à MM. PAGHE et DEFFAUX, éditeurs, 164, rue de Rivoli, un mandat postal de 5, 10, 15 et 20 francs.

Les souscripteurs recevront gratuitement :

1^o Les livraisons qui pourraient paraître au-dessus du nombre de 200 annoncées.
2^o Un index complémentaire et chronologique de tous les faits de la Révolution de 1848.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE A LYON, au Bureau des Journaux, 34, rue Tupin, et chez tous les Libraires de la France et de l'Etranger.

Notre confrère BÉDARIDE nous prie d'annoncer qu'il s'occupe toujours de la composition de troupes lyriques, dramatiques, chorégraphiques. — Tournées, etc., 24, rue Sainte-Marguerite.

« Ce jour-là, dit un journal de l'époque, une « foule nombreuse occupait de bonne heure la place « Saint-Jean (on jugeait alors à Saint-Jean), ses allées « tours et la cour de l'hôtel Chevreton, où siège le tri- « bunal.

« Les postes avaient été doublés, etc. »

Jacques, dont le Procureur du Roi connaissait toute l'énergie et l'influence, avait failli être arrêté, mais un de ses amis de la *Société des droits*, qui avait avec lui une ressemblance singulière, s'était substitué à sa place.

Cet ami qui se nommait Bertolio et que nous retrouverons plus tard, joua un rôle très-actif dans les journées d'Avril.

Cependant le procès des *Mutuellistes* avait mis le comble à l'exaspération des ouvriers lyonnais.

Des scènes tumultueuses avaient eu lieu sur la place Saint-Jean et jusque dans l'enceinte du tribunal.

Un fait entre autres est à noter.

Un brigadier de gendarmerie, décoré à la suite des événements de Novembre, vint accroître le tumulte par des bravades indécentes et des paroles grossières :

— Quarante hommes comme moi, dit-il, auraient bientôt mis toute cette canaille à la raison.

Mais à peine avait-il achevé qu'un jeune homme qui l'avait entendu se jeta sur lui, et lui arracha sa décoration et ses aiguillettes.

C'était Jacques.

(La suite au prochain numéro.)

Le Propriétaire-Gérant : J.-N. CLERG.

LYON. — IMP. D'ALMÉ VINGT-UN, RUE BELLE-CORDIÈRE, 44.